

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 13.06.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.06.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: Just Glide Toycleaner
- Code du produit: 631183, 250 ml
- UFI: XSE8-D08R-A00T-QDD1
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation Nettoyant/spray pour jouets érotiques
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
Lubry GmbH
Rudolf-Diesel-Str. 2
D-23611 Bad Schwartau
Téléphone : +49(0)451 50579910
Courrier électronique : info@lubry.com
Internet : www.lubry.com
- Service chargé des renseignements: info@lubry.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02

- Mention d'avertissement Attention
- Mentions de danger
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- Conseils de prudence
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 13.06.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.06.2025

Nom du produit: Just Glide Toycleaner

(suite de la page 1)

· 2.3 Autres dangers**· Résultats des évaluations PBT et vPvB****· PBT:**

Le mélange ne contient aucune substance PBT (PBT = persistants, bioaccumulables, toxiques) conformément à l'annexe XIII du Règlement CE 1907/2006 (< 0,1 %).

· vPvB:

Le mélange ne contient aucune substance vPvB (vPvB = très persistants, très bioaccumulables) conformément à l'annexe XIII du Règlement CE 1907/2006 (< 0,1 %).

· Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien (< 0,1 %).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 67-63-0	propane-2-ol	5-<10%
EINECS: 200-661-7	 Flam. Liq. 2, H225	
Reg.nr.: 01-2119457558-25	 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales: Appeler un médecin en cas de malaise.

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction**· Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NO_x)

· 5.3 Conseils aux pompiers**· Équipement spécial de sécurité:**

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 13.06.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.06.2025

Nom du produit: Just Glide Toycleaner

(suite de la page 2)

· Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les yeux.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**· Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver dans un endroit sec (10 - 25°C)

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **Classe de stockage:** 3 (Allemagne)

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle**· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-63-0 propane-2-ol

VLEP	Valeur momentanée: 980 mg/m ³ , 400 ppm
-------------	--

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 13.06.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.06.2025

Nom du produit: Just Glide Toycleaner

(suite de la page 3)

*Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.***· Protection respiratoire:***En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.***· Protection des mains:***Gants de protection**Gants de protection (EN 374)**Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.**Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.**Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.***· Matériau des gants***Butylcaoutchouc**Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm**temps de pénétration: ≥ 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6)**Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.***· Temps de pénétration du matériau des gants***Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.**Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.***· Protection des yeux/du visage***Lunettes de protection hermétiques***· Protection du corps: Vêtement de protection léger**

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· Indications générales****· État physique***Liquide***· Couleur:***Incolore***· Odeur:***non parfumé***· Seuil olfactif:***Non déterminé.***· Point de fusion/point de congélation:***Non déterminé.***· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** *>80 °C***· Inflammabilité***Inflammable.***· Limites inférieure et supérieure d'explosion****· Inférieure:***Non déterminé.***· Supérieure:***Non déterminé.***· Point d'éclair** *~ 40 °C (Analogieschluss)***· Température de décomposition:***Non déterminé.***· pH à 20 °C***4,9-5,5***· Viscosité:****· Viscosité cinématique***Non déterminé.***· Dynamique:***Non déterminé.*

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 13.06.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.06.2025

Nom du produit: Just Glide Toycleaner

(suite de la page 4)

· Solubilité	
· l'eau:	<i>Pas ou peu miscible</i>
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	<i>Non déterminé.</i>
· Pression de vapeur:	<i>Non déterminé.</i>
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	<i>0,98-1 g/cm³</i>
· Densité relative	<i>Non déterminé.</i>
· Densité de vapeur:	<i>Non déterminé.</i>
· Densité de vapeur relative	<i>Non déterminé.</i>
· Caractéristiques des particules	<i>Non applicable.</i>

· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	<i>Liquide</i>
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	<i>Le produit ne s'enflamme pas spontanément.</i>
· Propriétés explosives:	<i>Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.</i>
· Teneur en solvants:	
· Teneur en substances solides:	<i>Non déterminé.</i>
· Changement d'état	
· Point/l'intervalle de ramollissement	
· Propriétés comburantes	<i>Non applicable.</i>
· Taux d'évaporation:	<i>Non déterminé.</i>

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	<i>néant</i>
· Gaz inflammables	<i>néant</i>
· Aérosols	<i>néant</i>
· Gaz comburants	<i>néant</i>
· Gaz sous pression	<i>néant</i>
· Liquides inflammables	<i>Liquide et vapeurs inflammables.</i>
· Matières solides inflammables	<i>néant</i>
· Substances et mélanges autoréactifs	<i>néant</i>
· Liquides pyrophoriques	<i>néant</i>
· Matières solides pyrophoriques	<i>néant</i>
· Matières et mélanges auto-échauffants	<i>néant</i>
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	<i>néant</i>
· Liquides comburants	<i>néant</i>
· Matières solides comburantes	<i>néant</i>
· Peroxydes organiques	<i>néant</i>
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	<i>néant</i>
· Explosibles désensibilisés	<i>néant</i>

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** *Non réactif dans des conditions normales et dans le cadre d'une utilisation appropriée.*
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** *Pas de décomposition en cas d'usage conforme.*
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** *Réactions aux agents d'oxydation puissants.*
- **10.4 Conditions à éviter**
Ne pas chauffer. Protéger du rayonnement solaire. Tenir à l'abri des sources d'inflammation.
- **10.5 Matières incompatibles:** *agents d'oxydation puissants*

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 13.06.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.06.2025

Nom du produit: Just Glide Toycleaner

(suite de la page 5)

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

57-55-6 propane-1,2-diol

Oral	LD50	>22.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)

67-63-0 propane-2-ol

Oral	LD50	4.570 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	13.900 mg/kg (lapin) (OECD 402)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

67-63-0 propane-2-ol

Sensibilisation	peau	(cochon d'Inde) (OECD 406)
		negative

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
- **Toxicité par administration répétée** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets mutagène**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

67-63-0 propane-2-ol

Ames test	negative (bacterial reverse mutation assay)
-----------	---

- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 13.06.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.06.2025

Nom du produit: Just Glide Toycleaner

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

67-63-0 propane-2-ol

EC50 >100 mg/l (daphnia magna) (48 h)

>100 mg/l (poisson) (72 h)

LC50 9.640 mg/l (poisson) (96 h (Pimephales promelas))

· 12.2 Persistance et dégradabilité Le solvant est biodégradable.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets

07 06 04* autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation:

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, IMDG, IATA

UN1993

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE), ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE))

· IMDG

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL (ETHYL ALCOHOL), ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))

· IATA

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL, ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 13.06.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.06.2025

Nom du produit: Just Glide Toycleaner

(suite de la page 7)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, IMDG, IATA



· Classe 3 Liquides inflammables.
· Étiquette 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA III

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 30

· No EMS: F-E, S-E

· Stowage Category A

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

5L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· Catégorie de transport

3

· Code de restriction en tunnels

D/E

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

5L

· Excepted quantities (EQ)

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE), ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)), 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 13.06.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.06.2025

Nom du produit: Just Glide Toycleaner

(suite de la page 8)

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:**· Indications sur les restrictions de travail:**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent, le cas échéant.

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57 voir chapitre 3****· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Remarques pour formation

Instructions sur les dangers et les mesures de protection à l'aide des instructions d'exploitation (TRGS 555).

Les instructions doivent être données avant le début de l'emploi et ensuite au moins une fois par an.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· Service établissant la fiche technique:

CLC GmbH

Simonshöfchen 55

D-42327 Wuppertal

Tél. : +49-(0)202 - 87018691

· Contact: Monsieur Sven Rosendahl**· Numéro de la version précédente:** 1**· Acronymes et abréviations:**

CLP: Classification, Labelling and Packaging (Regulation (EC) No. 1272/2008

REACH: Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

EC50: effective concentration, 50 percent

OECD: Organization for Economic Co-operation and Development

NOEC: No Observed Effect Concentration

IBC-Code: International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk

UN: United Nations

EmS-Nummer: Emergency Schedule

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures

IMO: International Maritime Organization

ECHA: European Chemical Agency

SDS: Safety Data Sheet

EN: European Standard

GHS: Globally Harmonized System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

EC: European Community

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 13.06.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.06.2025

Nom du produit: Just Glide Toycleaner

(suite de la page 9)

EU: European Union

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

VCI: Verband der chemischen Industrie, Deutschland (German chemical industry association)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

· Sources

La fiche de données de sécurité a été préparée à l'aide des fiches de données de sécurité pertinentes des matières premières, des données des bases de données de l'ECHA, des références bibliographiques actuelles et des lignes directrices de l'ECHA pour l'élaboration des fiches de données de sécurité.

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR